



DOSSIER DE PRESSE

19 JANVIER 2012

SCHEMA SECTORIEL ENTREPRENDRE EN NORD-PAS DE CALAIS

LA CCI DE REGION VEUT BOOSTER LE DYNAMISME ENTREPRENEURIAL DU NORD-PAS DE CALAIS

Le Nord-Pas de Calais a été récemment désigné par la Commission Européenne parmi les 3 territoires les plus entreprenants d'Europe (« European entrepreneurial region » pour 2013).

En même temps, la région vient d'être plusieurs fois citée en référence dans l'étude « gouvernance entrepreneuriale » faite par la ville de Québec.

La CCI de région se réjouit de ces deux distinctions qui récompensent les efforts collectifs menés depuis des années en faveur de la création d'entreprises et la pertinence d'une stratégie régionale initiatives et entrepreneuriat (SRIE).

Lors de l'assemblée générale de la CCI de région ce 19 janvier, a été adopté le schéma sectoriel « Entreprendre en Nord-Pas de Calais » présenté par Laurent Degroote, président de CCI Entreprendre en Nord-Pas de Calais.

A cette occasion, il a présenté les ambitions des CCI Nord de France pour renforcer la dynamique entrepreneuriale du Nord-Pas de Calais.

Ce schéma s'inscrit bien évidemment en cohérence avec le schéma de développement économique (SRDE), la stratégie régionale de l'initiative et de l'entrepreneuriat (SRIE), le programme régional création reprise transmission d'entreprises (PRTCE).

En pleine période de réorganisation consulaire, le schéma sectoriel propose ensuite une vision structurée de l'action des CCI à échelle consulaire régionale, une harmonisation des pratiques, nombreuses, mais souvent encore différentes d'une CCI à une autre et une clarification des opérations partenariales.

CCI DE RÉGION NORD DE FRANCE

2 palais de la Bourse
BP 500- 59001 LILLE CEDEX
T. 03 20 63 79 79 - F. 03 20 13 02 00

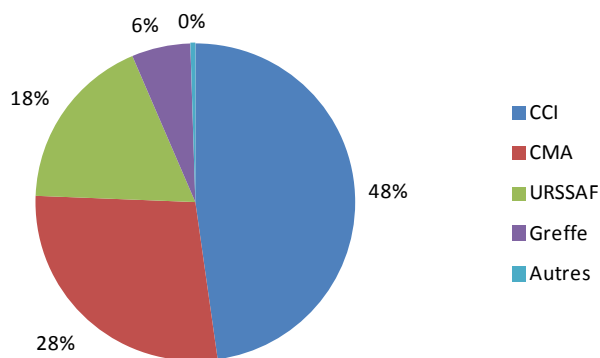
www.norddefrance.cci.fr



CONSTATS : UNE REGION QUI PROGRESSE MAIS UN EFFORT A POURSUIVRE

- Hausse de 30 % des créations entre 2004 et 2007. Le Nord-Pas de Calais se place au 3^{ème} rang des régions dont l'évolution est la plus forte entre 2002 et 2010.
- 60% des créations en région sont des auto-entrepreneurs
- Ramené au nombre d'entreprises existantes, le taux de création place la région Nord Pas de Calais en 4^{ème} position !
- Pour autant, ramené au nombre d'habitants, le Nord-Pas de Calais est en deçà de la moyenne nationale (60 créations pour 10 000 habitants contre 96 en moyenne nationale).
- 26.500 établissements et 280.000 salariés sont potentiellement concernés par la transmission-reprise en Nord-Pas de Calais à l'horizon 2015
- 28% des dirigeants ont atteint ou dépassé l'âge de 55 ans dans les établissements de moins de 5 salariés
- 48% des immatriculations d'entreprises se font dans les CCI en Nord-Pas de Calais

La CCI, porte d'entrée des entrepreneurs



Répartition des immatriculations entre les CFE

L'AMBITION DES CCI : DEVENIR L'ACTEUR DE REFERENCE EN ENTREPRENEURIAT

5 AXES DE DEVELOPPEMENT

- 1 – Développer la culture entrepreneuriale
- 2 – Améliorer et mieux faire connaître les services aux créateurs et repreneurs
- 3 – Développer et valoriser le métier d'accompagnement des services formalités
- 4 – Accompagner l'entreprise dans son financement et son développement
- 5 – Favoriser la transmission d'entreprise

AXE 1 : Développer la culture entrepreneuriale

- Co-construire le texte fondateur de la SRIE et participer à sa gouvernance.
- Animer la semaine de l'entrepreneuriat (nov. 2012) et co-organiser les Etats Généraux de l'Entrepreneuriat.
- Proposer un programme annuel et territorialisé :
 - de conférences dans les établissements scolaires et universitaires en partenariat avec le Rectorat et le PRES,
 - de forums « création d'entreprise ».
- Développer et régionaliser des outils de sensibilisation pour favoriser l'entrepreneuriat (de type mace).

AXE 2 : Améliorer et mieux faire connaître les services aux créateurs et repreneurs

- Homogénéiser, mutualiser notre offre et communiquer sur nos actions « cœur de métier ».
- Segmenter et adapter notre offre aux porteurs de projet.
- Lancer une étude sur le concept de Maison de la création et de la reprise d'entreprises.
- Créer un temps fort régional et de proximité, porté par chaque CCI, pour communiquer sur notre expertise.

AXE 3 : développer et valoriser le métier d'accompagnement des services formalités

- Désigner un responsable/expert régional Pôle de Formalités.
- Procéder à un audit complet des CFE de la région.
- Mettre en place des procédures, des outils d'évaluation et de reporting communs.
- Faciliter les démarches administratives des entreprises en leur proposant des outils de dématérialisation (ex : Chambersign).

AXE 4 : Accompagner l'entreprise dans son financement et son développement

Pour les entreprises en développement :

- Mettre en place l'Institut du Mentorat Entrepreneurial (IME)
- Auditer notre soutien aux plateformes d'initiative locale
- Développer des outils pour favoriser le développement des jeunes entreprises

- Favoriser le financement des entreprises et développer le réseau des Business Angels sur les territoires
- Faciliter l'hébergement des porteurs de projet.

Pour les entreprises en difficulté :

- Développer et coordonner l'action des CCI.

AXE 5 : FAVORISER LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Mutualiser notre offre et nos outils.
- Mettre en œuvre un plan de prospection régional ambitieux pour détecter les entreprises à céder.
- Définir et mettre en œuvre un plan de communication régional et territorial.

Contact presse : Michèle Buinet-Bonaly - 03 20 63 79 53 – m.buinet@nordpasdecalsais.cci.fr